



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire-Géographie

ENSEIGNEMENT

COMMUN

FIXER DES REPÈRES ET DES NOTIONS ET MOTS- CLÉS EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE MISE EN ŒUVRE ET PROGRESSIVITÉ SUR LE CYCLE BAC PROFESSIONNEL

SOMMAIRE

<i>Repères et notions (et mots-clés) pour lire le monde</i>	2
<i>Acquérir des repères dans la continuité du cycle 4</i>	2
Quels repères?	2
Enjeux et finalités : pourquoi acquérir des repères au cycle de bac professionnel?	3
Un renforcement des repères du cycle 4 au lycée professionnel	4
<i>Maîtriser notions et mots-clés pour dire et penser le monde</i>	8
Quels mots-clés et notions? Que signifie maîtriser les notions et mots-clés?	8
Réactivation, consolidation et enrichissement des notions et mots-clés :	11
<i>Démarches d'étude</i>	12
<i>Orientations pour la mise en œuvre : comment fixer les repères?</i>	12
L'acquisition et la maîtrise des repères spatio-temporels : un travail quotidien dans des contextes variés	12
Des repères à mettre en lien avec les notions (mots-clés) et les capacités	13
<i>Trois exemples de mise en œuvre</i>	14
En histoire, un écrit autour de repères	14
En géographie : un « challenge carto »	16
Une entrée par les notions et mots-clés	17
<i>Contributions aux autres enseignements et dispositifs AP/consolidation/chef-d'œuvre</i>	17
<i>Pour aller plus loin</i>	19

Les programmes d'histoire-géographie combinent capacités, notions et repères. Fixer des repères pour comprendre le monde qui nous entoure participe de la construction d'une culture commune, mission de l'École de la République. La connaissance des sociétés – du passé comme du présent – est au cœur de l'enseignement d'histoire-géographie et cette connaissance suppose la maîtrise de grands repères.

Outre une liste de repères précisément identifiés, les programmes de lycée professionnel présentent la spécificité d'indiquer des notions et mots-clés et des capacités qui doivent être maîtrisés par les élèves pour chaque thème. Les programmes amènent donc le professeur à articuler notions, capacités et repères.

Cette fiche se propose de revenir dans un premier temps sur les repères eux-mêmes, puis de réfléchir ensuite à l'articulation entre repères et notions.

Repères et notions (et mots-clés) pour lire le monde

Acquérir des repères dans la continuité du cycle 4

Les programmes de lycée professionnel réaffirment l'importance de l'acquisition de repères tant en histoire qu'en géographie. Ces programmes s'inscrivent dans la continuité de ceux du collège pour réactiver, réinvestir et enrichir les acquis du cycle 4.

Quels repères ?

¹ Né au XVII^e siècle, le mot « repère » a pour étymologie le latin *reperire* « retrouver ». Dans son usage technologique, le terme est employé dans des expressions « faire un repère en une ligne » (1676) ou « point de repère » en 1801¹. Le repère renvoie à ce qui peut aider à retrouver un emplacement, un lieu, à « se » retrouver. Il permet d'assembler des pièces grâce à des marques qui permettent l'assemblage. Le repère permet donc d'établir des liens. Il est structurant pour la culture historique et géographique des élèves en constituant l'assise d'un rapport à l'espace et au temps. En géographie, le repère constitue la base de la carte et du croquis (pas de croquis sans repères spatiaux). En histoire, il constitue la trame de l'axe chronologique (pas de chronologie sans repères historiques).

Un repère permet donc de s'orienter ou de se placer. Toutefois, ce terme englobe plusieurs réalités dans les programmes d'enseignement.

En histoire, le repère peut désigner :

- un événement historique (1989, la chute du mur de Berlin);
- un moment ou une période (1947-1991 : la guerre froide);
- un élément du patrimoine : site historique, document écrit, discours, traité, découverte (1751-1772 : *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert);
- un personnage et son action (18 juin 1940 : appel du général de Gaulle).

1. Voir la définition sur le dictionnaire en ligne du [Centre national des ressources textuelles et lexicales](#)

Il désigne en géographie :

- une localisation, c'est-à-dire la position d'un lieu sur une carte, un globe terrestre. Il s'agit d'un repère inscrit dans une certaine permanence. (Trois aéroports internationaux (un en Europe, un en Amérique, un en Asie). Notons que le repère en géographie suppose identification et localisation (nommer et localiser sur un croquis);
- une situation géographique, c'est-à-dire la position d'un lieu par rapport à un autre. Cette position est variable et évolue dans le temps. Elle peut générer de nouveaux repères. Elle demande d'analyser l'échelle prise en compte dans l'observation d'un phénomène. Par exemple, un espace urbain important à l'échelle nationale peut avoir une importance moindre à l'échelle européenne ou mondiale. Dès lors, on peut faire évoluer le repère au profit d'un autre plus représentatif du phénomène.

Les repères indiqués dans les programmes procèdent de choix longuement réfléchis. Leur nombre est limité au regard de l'horaire imparti à chaque thème.

	Nombre de repères en histoire	Nombre d'items de repères en géographie (certains items comportent plusieurs repères)
Seconde	20	12
Première	22	13
Terminale	28	7

Enjeux et finalités : pourquoi acquérir des repères au cycle de bac professionnel ?

Du cycle 4 au lycée professionnel, les repères contribuent à construire les compétences des domaines « **Des méthodes et des outils pour apprendre** » ainsi que « **Les représentations du monde et de l'activité humaine** ». Dans une perspective de continuité des apprentissages, les repères constituent donc le socle culturel des élèves.

Le repère facilite la mémorisation des événements, des localisations, à condition d'être appris en situation (et non de manière automatique et désincarnée). Il constitue un élément structurant de la compréhension des permanences et des ruptures historiques ou encore des échelles en géographie. Le repère aide à structurer les apprentissages, à comprendre des situations (historiques et géographiques) incluses dans les différents thèmes du programme. Il convient de lui donner du sens et de le mettre en valeur dans le quotidien de la classe. **Un repère n'est pas un lieu ou une date comme les autres.**

De même, il ne s'agit pas pour l'élève de la voie professionnelle d'apprendre des listes de repères dénuées de toute mise en perspective ou de contextualisation. Connaître les repères est indispensable, mais l'élève doit également **savoir les mobiliser** en situation d'écriture ou de réalisation d'un croquis par exemple. Les repères sont des outils au service du raisonnement historique et géographique.

Mémorisé, le repère constitue la culture commune de référence. Il offre un cadre commun de compréhension de l'histoire et de la géographie des sociétés. Les

2. Par exemple, l'item « Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire » suppose de connaître deux repères.

repères mentionnés dans les programmes s'imposent au professeur et les élèves sont interrogeables à l'examen et en situation d'évaluation au quotidien sur les repères mentionnés dans le programme de la classe.

Le repère, quand il est maîtrisé, permet l'acquisition d'autres repères. Ainsi, les repères du collège sont réactivés au lycée professionnel puis enrichis avec d'autres. Le repère étudié au collège peut également faire l'objet d'approfondissement ou d'une relecture plus complexe ou nuancée en histoire par exemple.

Les repères favorisent le travail intellectuel de mise en perspective inhérent à l'histoire et à la géographie : situer un événement par rapport à un autre, le contextualiser, en expliquer l'importance et l'intérêt par rapport au temps court, mais aussi au temps long, situer un phénomène géographique et l'expliquer. La possession (acquisition et maîtrise) de repères dans l'espace constitue l'assise permettant le raisonnement géographique. La possession (acquisition et maîtrise) de repères dans le temps permet de saisir les évolutions, continuités et ruptures, de saisir les différentes temporalités, du temps court de l'événement au temps long des périodes historiques.

Un renforcement des repères du cycle 4 au lycée professionnel

Dans une perspective d'apprentissage spiralaire³, certains repères de cycle 4 sont réinvestis au lycée professionnel. Ainsi, 14 repères du lycée en histoire et 9 repères en géographie sont empruntés aux programmes de collège. Ils sont réinvestis, remobilisés et approfondis. Au sein d'une même année scolaire, un même repère peut être travaillé à plusieurs moments car les thèmes au programme du cycle de baccalauréat sont en lien les uns avec les autres.

Par exemple, un repère sollicité au cycle 4 peut être remobilisé au lycée. Il est abordé en insistant davantage sur son sens et son rapport avec d'autres repères. Il demande à être développé plus longuement et l'élève est amené à fournir une réponse plus complète et plus argumentée, une réponse construite à partir des connaissances acquises durant les cycles précédents.

En géographie, le repère « une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées », vu en cycle 4 en 3^e dans le thème « **Dynamiques territoriales de la France contemporaine** », est remobilisé dans le thème « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** ». Il s'agit de citer une dizaine d'aires urbaines dont une pourrait être proche du cadre de vie de l'élève et surtout de montrer leur évolution à travers les phénomènes de métropolisation et de périurbanisation qui recomposent l'espace urbain français.

En histoire, le repère « 1881-1882 - Lois Ferry : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque, et obligatoire », est lui aussi déjà travaillé en cycle 4, en 4^e à travers le thème « **Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle** ». En première bac professionnel, dans le thème « **Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e siècle – 1^{ère} moitié du XX^e siècle)** », il est intéressant de placer ce repère dans l'histoire de la formation et de l'école en France, ainsi que dans l'histoire du travail des enfants.

3. L'idée d'un enseignement spiralaire est de proposer des activités aux élèves par paliers de difficultés, des obstacles à franchir, en remobilisant des connaissances déjà vues à des moments antérieurs de la scolarité pour s'appuyer sur des acquis et approfondir leur analyse en ajoutant des connaissances et par un niveau de questionnement plus élaboré. (J.-P. Astolfi, 1992).

Les tableaux suivants présentent les repères mobilisés tout au long du cycle de baccalauréat professionnel dans les programmes d'histoire et de géographie ainsi que les repères déjà mobilisés dans les précédents cycles. Afin de faciliter des apprentissages progressifs pour les élèves et une appropriation des repères, on note que dans les programmes de géographie, notamment dans le thème 1 de première bac professionnel « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** », ou le thème 1 de terminale « **L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer** », les repères peuvent être choisis par l'enseignant, car ces thèmes invitent à s'emparer de questions locales, dans la région administrative de l'élève.

Dans les deux tableaux suivants, les repères que les ressources d'accompagnement de collège demandent de construire, notamment en 4^e et en 3^e lors du cycle 4, apparaissent en bleu et en italique. Pour autant, de nombreux autres repères étudiés en voie professionnelle ont déjà été abordés au collège, sans être désignés comme des repères explicites. Par exemple, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est étudiée en classe de 4^e sans figurer dans la liste des repères.

Retrouvez éduscol sur



Tableau 1 : Les repères en Histoire sur le cycle du baccalauréat professionnel

Histoire 2 ^{de}	Histoire 1 ^{re}	Histoire terminale
<p>1492 : <i>la découverte de l'Amérique</i>.</p> <p>1494 : Traité de Tordesillas.</p> <p>1519 : début de la circumnavigation de Magellan.</p> <p>1535 : Jacques Cartier remonte l'embouchure du Saint-Laurent.</p> <p>1550-51 : controverse de Valladolid.</p> <p>1602 : fondation de la Compagnie hollandaise des Indes orientales.</p> <p>1620 : arrivée du Mayflower au Cap Cod.</p> <p>1685 : Code noir.</p> <p>Années 1670 -fin XVIII^e siècle : développement de la traite atlantique.</p> <p>XVII^e-XVIII^e siècles : développement de la façade atlantique de la France.</p> <p>1756-1763 : guerre de Sept Ans.</p> <p>1751-1772 : <i>Encyclopédie de Diderot et d'Alembert</i>.</p> <p>1775-1783 : guerre d'indépendance des États-Unis d'Amérique.</p> <p>1776 : Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.</p> <p>1787 : Constitution des États-Unis d'Amérique.</p> <p>1789-1799 : Révolution française et Première République.</p> <p>26 août 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.</p> <p>10 août 1792 : chute de la monarchie en France.</p> <p>21 septembre 1792 : proclamation de la République.</p> <p>1794 : abolition de l'esclavage dans les colonies par la République française (1793 à Saint-Domingue), rétabli en 1802.</p> <p>1804 : indépendance de Saint-Domingue qui devient Haïti.</p>	<p>1831 : Révolte des canuts lyonnais.</p> <p>1848 : Ateliers nationaux et <i>seconde abolition de l'esclavage en France</i>.</p> <p>1864 : Reconnaissance du droit de grève.</p> <p>1881-82 : <i>Lois Ferry : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque, et obligatoire</i> et décret de création des premières écoles nationales professionnelles.</p> <p>1884 : Loi Waldeck-Rousseau sur le droit de se réunir en syndicat.</p> <p>1898 : Loi sur l'indemnisation des accidents du travail.</p> <p>1901 : Loi sur le droit d'association.</p> <p>1919 : Loi Astier sur l'enseignement technique.</p> <p>1928 : Loi sur les assurances sociales.</p> <p>1936 : Front populaire, lois sociales, accords de Matignon et réformes de Jean Zay.</p> <p>1946 : Loi Houphouët-Boigny, abrogation du travail forcé dans les colonies.</p> <p>1914-18 : <i>Grande Guerre</i>.</p> <p>1915 : Génocide des Arméniens et d'autres populations chrétiennes de l'Empire ottoman.</p> <p>28 juin 1919 : Signature du traité de Versailles.</p> <p>1937 : Début de la guerre en Asie (agression du Japon contre la Chine).</p> <p>30 septembre 1938 : Accords de Munich.</p> <p>1939-1945 : <i>Seconde Guerre mondiale</i>; génocides des Juifs et des Tsiganes.</p> <p>18 juin 1940 : Appel du général de Gaulle.</p> <p>28 août 1940 : Brazzaville, capitale de la France libre.</p> <p>1943 : Publication du Manifeste du peuple algérien.</p> <p>8 mai 1945 : Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, massacres de Sétif et Guelma.</p> <p>26 juin 1945 : Charte de San Francisco (<i>Création de l'ONU</i>).</p> <p>6 et 9 août 1945 : Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.</p>	<p>1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan.</p> <p>1947-1991 : <i>Guerre froide</i>.</p> <p>1^{er} octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine.</p> <p>1950-1953 : Guerre de Corée.</p> <p>1955 : Conférence de Bandung.</p> <p>1957 : <i>Traité de Rome</i>.</p> <p>1962 : Crise des missiles de Cuba.</p> <p>1971 : la Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU.</p> <p>1975 : Accords d'Helsinki.</p> <p>1989 : <i>Chute du mur de Berlin</i>.</p> <p>1991 : Première guerre du Golfe (« tempête du désert »).</p> <p>2001 : Attentats terroristes aux États-Unis</p> <p>1944 : Les femmes obtiennent le droit de vote (électrices et éligibles).</p> <p>1950 : Salaire minimum interprofessionnel garanti.</p> <p>1958 : <i>Proclamation de la V^e République</i>.</p> <p>1954-62 : Guerre d'indépendance de l'Algérie.</p> <p>1962 : <i>Élection du président de la République au suffrage universel direct</i>.</p> <p>1968 : Manifestations ouvrières et étudiantes de mai.</p> <p>1974 : Garantie de ressources pour les chômeurs.</p> <p>1974 : Droit de vote à 18 ans.</p> <p>1975 : Réforme Haby (collège unique et création des lycées d'enseignement professionnel).</p> <p>1975 : <i>Loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse</i>.</p> <p>1982 : premières lois de décentralisation.</p> <p>1982 : Lois Auroux sur le droit du travail.</p> <p>1985 : Création du baccalauréat professionnel.</p> <p>1992 : Ratification du traité de Maastricht.</p> <p>2000 : Loi sur la parité aux élections.</p> <p>2004 : Charte de l'environnement.</p>

Retrouvez eduscol sur



Tableau 2 : Les repères en géographie sur le cycle du baccalauréat professionnel

Géographie 2 ^{nde}	Géographie 1 ^{re}	Géographie terminale
<p><i>Les métropoles les plus grandes et les mieux connectées du monde.</i></p> <p><i>Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux).</i></p> <p><i>Les façades maritimes majeures et quelques grands ports mondiaux.</i></p> <p>Trois aéroports internationaux (un en Europe, un en Amérique, un en Asie).</p> <p>Les noms d'entreprises multinationales de trois continents différents.</p> <p>Les grandes routes maritimes.</p> <p>Les principaux lieux de départ et d'arrivée des migrants.</p> <p><i>Les grandes aires touristiques du monde.</i></p> <p><i>Quelques frontières et zones de passage et/ou de contrôle.</i></p> <p>Les grandes régions touristiques en France et en Europe.</p> <p>Les grands sites de tourisme dans le monde et en France.</p> <p>Les noms de deux grands groupes hôteliers de taille mondiale.</p>	<p><i>Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées</i></p> <p>Les principaux pôles urbains.</p> <p>Les acteurs participant à l'aménagement des territoires à toutes les échelles.</p> <p>Les espaces périurbains dans la région administrative de l'élève.</p> <p>Un espace périurbain dynamique et un espace périurbain en difficulté (si possible dans le territoire de proximité de l'élève).</p> <p>Les espaces d'activité (ZAC, ZI par exemple) dans les communes périurbaines : identification des espaces d'activité.</p> <p><i>L'aire régionale africaine étudiée : quelques métropoles, un État pour l'aire africaine, un axe de circulation.</i></p> <p><i>Une puissance émergente (Chine ou Inde).</i></p> <p>Les principaux États africains disposant de ressources énergétiques et minières.</p> <p>Les principaux États africains qui reçoivent des prêts chinois (Soudan, Afrique du Sud, Angola, Algérie, Nigéria, Mozambique, Éthiopie).</p> <p>Les lieux de passage commerciaux stratégiques terrestres et maritimes en Afrique.</p> <p>Quelques aménagements d'infrastructures de transport réalisés en Afrique avec des financements étrangers (chinois ou européens).</p> <p>Trois ports stratégiques (Mombasa, Djibouti, Port-Soudan) des « nouvelles routes de la soie » (en Afrique).</p>	<p><i>Les cinq principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie (renouvelable et non renouvelable).</i></p> <p>Deux cas de conflits d'usage, par exemple autour des ressources en eau dans le monde.</p> <p>Deux États de continents différents confrontés à l'insécurité alimentaire.</p> <p>Les institutions et les collectivités territoriales impliquées dans un plan ou un schéma d'aménagement dans le territoire de proximité de l'élève. Cinq exemples localisés de risques majeurs sur des continents différents.</p> <p>Deux littoraux français (métropolitains et ultramarins) menacés par les effets du changement climatique.</p> <p>Trois acteurs qui interviennent à des échelles différentes (France et monde) dans la gestion des risques.</p>

Donner du sens aux repères est une priorité. Leur mise en relation avec les notions, mots-clés et capacités des programmes s'avère fructueuse afin de construire les raisonnements historique et géographique. La réflexion sur les repères est ainsi étroitement liée à celle sur les notions et mots-clés des programmes.

Maîtriser notions et mots-clés pour dire et penser le monde

Quels mots-clés et notions ? Que signifie maîtriser les notions et mots-clés ?

Les programmes identifient et nomment les notions et mots-clés attachés à chaque thème. Leur nombre varie selon les thèmes et les années.

	Nombre en histoire	Nombre en géographie
Seconde	20	15
Première	23	15
Terminale	16	23

L'identification des notions permet aux professeurs de mobiliser leur attention sur ces notions et mots-clés et de s'assurer de leur maîtrise par les élèves.

Maîtriser les notions et mots-clés signifie pour les élèves :

- de connaître leurs définitions ;
- d'être en mesure de les illustrer en donnant des exemples ;
- de savoir les mobiliser en situation.

Les notions et mots-clés sont fondamentaux pour les élèves en ce qu'ils permettent :

- la compréhension et la mémorisation des thèmes étudiés. Ils enrichissent leur vocabulaire ainsi que leur raisonnement, au-delà de l'histoire et de la géographie. On notera que notions et mots-clés constituent des réseaux, un mot-clé en appelant un autre ;
- la structuration de la réflexion. La trace écrite et la prise de parole prennent appui sur des notions et des mots-clés. Ils apportent précision et concision. Les élèves accèdent ainsi à la conceptualisation.

Les deux tableaux ci-dessus identifient les notions et mots-clés sur l'ensemble du lycée professionnel. Ces tableaux indiquent des liens afin de faciliter les mises en relation et les réactivations de savoirs. En violet figurent les notions et mots-clés qui sont réactivés d'une année sur l'autre. Notons que cette liste n'empêche pas d'autres réactivations : ainsi la notion de République étudiée en classe de seconde est-elle réinvestie en classe terminale... Le professeur gagne toujours à réactiver des acquis. Il peut également établir des liens entre des notions dans des réseaux de mots.

Notions et mots-clés en histoire

2 ^{nde}	1 ^{re}	Terminale
Colonisation	Empire colonial	Arme nucléaire
Empires	Esclavage	Communauté économique européenne
Traite atlantique	Agriculture	Guerre froide
Routes maritimes	Artisanat	Non-alignement
Esclaves	Droits sociaux	Puissance régionale
Compagnie de commerce	Exode rural	Superpuissance
Citoyen	Féminisation des emplois	Constitution
Constitution	Industrialisation	Démocratie libérale
République	Instruction publique	Démocratie sociale
Droits de l'Homme et du Citoyen	Plantations	État-providence
Révolution, Indépendance, philosophie des Lumières	Question sociale	Plan Marshall
Métier	Syndicat	Société de consommation
Compagnon	Usine	« Trente Glorieuses »
Devoirs	Anticolonialisme	Décolonisation
Chef-d'œuvre	Antisémitisme	ONU
Fraternité	France libre	Propagande
Tour de France	Génocide	
	Guerre mondiale	
	Guerre totale	
	ONU	
	Propagande	
	SDN	
	Empire colonial	

Retrouvez éduscol sur



On peut mettre l'accent sur des concepts qui ont des points communs, mais des attributs ou formes différentes. Ainsi, le professeur pourra associer pour mieux différencier :

- guerre mondiale/totale et guerre froide;
- SDN et ONU;
- république et démocratie;
- métier et syndicat;
- anticolonialisme et décolonisation.

Notions et mots-clés en géographie

2 ^{nde}	1 ^{re}	Terminale
Révolution des transports	Aires urbaines	Accessibilité
Révolution numérique.	Aménagement	Aménagement des territoires
Acteurs	Conflits d'usage	Changements globaux
Plate-forme multimodale	Habiter	Collectivités territoriales
Câbles sous-marins, liaisons satellitaires	Objectifs de développement durable	Disponibilité
Entreprise multinationale	Espace périurbain	Territoires
Mobilité	Pôle urbain	Aménagement
Frontière	Espace rural	Conflit d'usage
Migrations	Développement durable	Développement,
Réfugiés	Mobilité	Objectifs de développement durable
Expatriés, aménagement touristique	Développement	Habiter
Bassin touristique	Gouvernance	Mobilités
Erasmus+	Recompositions territoriales	Ressources
	Ressources	Adaptation
	Zone économique spéciale	Aléa
		Gestion de crise
		Prévention
		Risque
		Risque climatique
		Systemique
		Acteurs
		Aménagement des territoires
		Collectivités territoriales

Réactivation, consolidation et enrichissement des notions et mots-clés :

Du cycle 4 au lycée professionnel puis tout au long du lycée professionnel, notions et mots-clés sont réinvestis, réactivés, consolidés.

Un exemple en géographie

La notion de mobilité est abordée une première fois au cycle 4, en 4^e dans l'étude du thème « **Un monde de migrants** » ainsi que dans le thème 1 de 3^e « **Dynamiques territoriales de la France contemporaine** », où l'étude des aires urbaines implique une réflexion sur la mobilité à l'échelle nationale; le thème 2 « **Pourquoi aménager le territoire ?** » mobilise également cette notion dans une réflexion sur les enjeux de l'aménagement. Polysémique, la mobilité renvoie aux déplacements des êtres humains sur la planète et englobe à la fois les migrations internationales, les déplacements pendulaires, les mobilités touristiques. En seconde, le concept est réactivé dans cette dimension, et l'étude se précise en mettant la focale sur les échelles mondiale et régionale. La notion de mobilité, présente dans l'étude des métropoles mondiales, des frontières, des points de passages stratégiques est combinée avec les repères géographiques correspondants.

Travailler la notion de mobilité permet également de maîtriser les notions liées au thème 2 de 1^{re} « **La recomposition du territoire urbain en France : métropolisation et périurbanisation** », notamment en ce qui concerne les enjeux liés aux aménagements à différentes échelles. Par exemple, la périurbanisation s'accompagne de mobilités pendulaires de la ville-centre jusqu'aux zones d'habitat périphériques. En terminale, la réflexion sur l'intentionnalité des acteurs, notamment locaux, fait écho à la maîtrise de cette notion, qui est d'ailleurs remobilisée.

Un exemple en histoire

Les notions et mots-clés appréhendés durant l'année de 1^{re} sont importants pour expliquer les enjeux des deux thèmes de terminale. Ils sont inclus dans une thématique plus large qui englobe l'ensemble du programme de la discipline : les mutations de l'économie et de la société en France et en Europe aux XX^e et XXI^e siècles. En effet, aborder les guerres européennes en 1^{re} permet de comprendre le contexte mondial d'une période charnière : l'après Seconde Guerre mondiale. Cet après-guerre est un tournant décisif car les événements qui s'y produisent ont une implication durable sur l'économie et les sociétés, notamment en France et en Europe. De même, comparer les dimensions des guerres mondiales et de la guerre froide, qu'elles soient géopolitiques ou idéologiques, et les relier au contexte de la fin des années 1940 peut permettre de porter la réflexion sur ce qui explique l'équilibre précaire qui caractérise l'affrontement entre États-Unis et URSS. On peut citer à ce titre, le thème « **Vivre en France en démocratie depuis 1945** », où la compréhension de l'impact des crises des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale sur les populations permet de mieux analyser les conditions du retour à la démocratie en France sur les bases définies par le Conseil national de la Résistance, avec l'affirmation d'une démocratie sociale et l'engagement dans la construction européenne avec la réconciliation franco-allemande pour pivot. Maîtriser les repères et les notions et mots-clés relatifs au thème 2 de 1^{re} « **Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales** » permet aux élèves d'aborder sereinement la suite de leur parcours en terminale.

En histoire et en géographie, les notions et mots-clés sont essentiels pour structurer les écrits, notamment les récits. Ils permettent aux élèves de maîtriser un vocabulaire

Retrouvez éducol sur



précis facilitant la formulation des connaissances. Le mot-clé de « propagande » a été étudié au collège. Il est à nouveau mobilisé au lycée en classe de première et de terminale dans des contextes historiques différents. La maîtrise de ce mot-clé peut donc être consolidée ; il peut faire l'objet d'une mise en perspective entre le programme de première et celui de terminale.

En conclusion, l'apprentissage des repères et des notions ne consiste pas à apprendre des listes de mots ou de repères décontextualisés. Leur apprentissage prend sens dans leur mise en relation et leur combinaison contextualisées. Les capacités identifiées dans les programmes permettent cette mise en relation dans une « triangulation vertueuse ».

Démarches d'étude

Orientations pour la mise en œuvre : comment fixer les repères ?

L'acquisition et la maîtrise des repères spatio-temporels : un travail quotidien dans des contextes variés

Exemples autour de repères géographiques

- situer les lieux évoqués sur un planisphère ou un fond de carte dans le cadre du cours ;
- demander d'identifier et localiser des repères déjà étudiés (réactiver).

En première, le programme demande de comprendre les recompositions spatiales aux échelles locale et nationale, à l'échelle du territoire français et à celle d'un continent avec l'étude de l'Afrique. Les possibilités sont variées. Il est envisageable de réaliser par exemple un premier croquis de repérage de quelques pays africains avant de réaliser un croquis sur les recompositions territoriales. Ce premier croquis permettrait également de remobiliser des repères de seconde et de cycle 4 « **Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux)** », ainsi que des éléments apportés dans les cours de seconde ; l'ensemble facilite le travail pour compléter le croquis de l'Afrique. Les élèves peuvent plus facilement replacer le continent dans les échanges mondiaux et mettre en évidence sa position par rapport au projet chinois de « nouvelles routes de la soie ». Cet exemple permet de mettre en évidence les liens possibles entre les repères. En effet, le repère « **Trois ports stratégiques (Mombasa, Djibouti, Port-Soudan) des "nouvelles routes de la soie"** » peut être convoqué dans cet exercice.

- savoir justifier le choix d'un repère : solliciter le repère pour comprendre le monde.

Savoir que le détroit d'Ormuz est un point de passage stratégique et comprendre les raisons qui font de celui-ci un repère important permet de mieux comprendre les problématiques géographiques du thème 1 de seconde « **Des réseaux de production et d'échanges mondialisés** ».

Savoir situer un repère par rapport à un autre (au Nord, au Sud, le degré de proximité, d'éloignement...) afin de pouvoir les mettre en relation, éventuellement lors d'un changement d'échelle, permet également de saisir la complexité des dynamiques spatiales.

Exemples autour de repères historiques

Pour mettre en valeur le repère dans le cours, on peut :

- imaginer un codage (couleur, mise en forme, organigramme...) des repères afin de les distinguer des autres dates apportées par le professeur ;
- construire le cours autour d'un repère pour en faciliter la compréhension et la mémorisation ;
- mémoriser les événements, les positionner dans le temps, les mettre en relation avec d'autres événements, d'autres périodes, les utiliser pour expliquer les attitudes des acteurs.

La frise chronologique est l'exercice le plus pratiqué pour solliciter et réinvestir les repères. L'effort de contextualisation d'un récit historique et de l'analyse de document contribuent également à l'acquisition des repères.

Le professeur pensera à la combinaison entre histoire et géographie, en réactivant en histoire les acquis de la géographie et en utilisant les passerelles qu'offrent les programmes.

Ainsi, en classe de seconde, le concept de mondialisation permet de croiser histoire et géographie. En histoire, le professeur doit penser à localiser les événements étudiés : l'utilisation de cartes est à privilégier. Ainsi, en étudiant le concept de mondialisation en histoire et en géographie, les élèves peuvent réaliser des productions à l'échelle mondiale, identifier les différents continents, les points de passage stratégiques, les espaces de circulation des idées, des hommes, des biens, et ce à différentes époques. Ce sont des repères qui permettent de comprendre les finalités du programme et de mettre en relation le passé et le présent dans le sens où les repères sollicités en histoire permettent de comprendre les organisations spatiales actuelles, notamment au niveau des circulations des personnes et des idées.

Des repères à mettre en lien avec les notions (mots-clés) et les capacités

Travailler une capacité en utilisant les notions et les repères permet de mieux comprendre les notions et d'apprendre les repères.

Ainsi, en classe terminale, dans le cadre du thème 1 du programme d'histoire, la capacité « **Identifier et nommer des périodes historiques, les continuités et les ruptures en rapport avec le jeu des puissances** » mobilise notamment les notions de *guerre froide, superpuissance, arme nucléaire, propagande* et les repères suivants : 1947-1991, 1950-1953, 1962, 1989.

De même, en classe de première en géographie, la capacité « **décrire et expliquer les mobilités et les activités du quotidien d'un habitant d'une métropole ou d'une communauté périurbaine** » mobilise notamment les notions *d'habiter, d'espaces périurbains, de pôle urbain, d'aménagement* et les repères suivants : *espaces d'activités dans les communes périurbaines, les principales aires urbaines et les espaces périurbains de la région administrative de l'élève.*

Le numérique, un outil au service des apprentissages

Pour apprendre et mémoriser les repères, le numérique a toute sa place. L'enseignant peut utiliser les outils de l'ENT, notamment la frise chronologique. Les élèves peuvent mettre leurs travaux en commun sur une plateforme comme *Pearltrees* ou sur un mur collaboratif. Il est possible d'utiliser des applications comme [learning apps](#), [quizzinière](#) ou [kahoot](#) pour créer des quiz, des cartes avec des repères. Les références sont indiquées en bibliographie.

Il est envisageable de demander aux élèves de créer leur document sous forme d'infographie, notamment avec le site [Canva](#), ou de diaporama avec le site [genial.ly](#). Ils peuvent aussi approfondir leurs connaissances en cherchant des vidéos sur les thèmes au programme sur [Lumni](#).

Pour apprendre les notions et mots-clés, l'outil numérique peut être utilisé afin de travailler sur leur définition à travers des recherches sur Internet ou sur le site du [CNRTL](#).

Des quiz peuvent être créés pour les notions comme pour les repères. Il est possible de construire des cartes de réseaux de notions et mots-clés à partir des outils de l'ENT.

Trois exemples de mise en œuvre

En histoire, un écrit autour de repères

Pour acquérir durablement les repères et maîtriser les outils des disciplines historiques, il est possible de construire des écrits de travail sous différentes formes. Dans l'exemple proposé ici, il s'agit de présenter oralement le résultat de recherches au sujet d'un repère précis en lien avec la capacité « **Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et les ruptures chronologiques en rapport avec le jeu des puissances depuis 1945 et la construction européenne** ».

Le thème concerné est « **Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945** ». Le travail est à aborder comme une séance de révision permettant de réaffirmer les repères des élèves dans l'objectif de l'obtention de l'examen.

Dans un premier temps, les élèves peuvent être répartis en groupes. Chacun des groupes a pour consigne de produire une présentation d'un des repères du thème au programme⁴. Les formats peuvent être variés, l'enseignant peut utiliser le matériel numérique disponible dans l'établissement, ou tout autre support permettant aux élèves de faire un exposé (une infographie, une présentation sur diaporama, un poster réalisé manuellement, etc.).

Dans un second temps, les élèves, à l'aide de leur cours d'histoire, présentent le repère sous la forme de leur choix, à l'écrit dans un premier temps mais dans la perspective de réaliser une présentation orale. Pour faciliter la mémorisation, l'enseignant peut distribuer des photographies d'œuvres d'art ou une illustration rappelant un document étudié pendant le cours qui a aidé à fixer le repère. L'élève peut même,

4. Pour rappel, dans ce thème, on compte 11 repères dont un a été travaillé au collège : 1947 : *Indépendance de l'Inde et du Pakistan*.-1947-1991 : *Guerre froide*.-1^{er} octobre 1949 : *Proclamation de la République populaire de Chine*.-1950-1953 : *Guerre de Corée*.-1955 : *Conférence de Bandung*.-1957 : *Traité de Rome*.-1962 : *Crise des missiles de Cuba*.-1971 : *Chine populaire, membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU*.-1975 : *Accords d'Helsinki*.-1989 : *Chute du mur de Berlin*.-1991 : *Première guerre du Golfe (« tempête du désert »)*.-2001 : *Attentats terroristes aux États-Unis*.

en fonction du matériel disponible dans l'établissement, diffuser une vidéo à partir d'un site d'archives audiovisuelles (INA, L'histoire par l'image, France TV Éducation, Scolaweb TV, Lumni...).

L'enseignant de la classe peut proposer aussi une aide pour la réalisation de la présentation. Le tableau ci-dessous est une proposition d'outil que le professeur peut déployer pour accompagner ses élèves à présenter oralement le repère dont ils ont la charge.

Exemple de fiche aide pour l'enseignant pour une présentation orale d'un repère avec les élèves (terminale bac professionnel).

Pour présenter un repère, il faut :

- donner le **nom** de celui-ci et le **dater** : par exemple, la chute du mur de Berlin en 1989 ;
- **présenter l'événement** : le décrire. Identifier les causes, les acteurs impliqués dans l'événement ;
- **contextualiser et situer l'événement** : la chute du mur de Berlin permet aussi d'évoquer sa construction, le contexte de celle-ci, les conséquences sur les populations. Cette étape permet de saisir l'éloignement de l'événement par rapport à nous et le temps passé entre la construction et la chute du mur ;
- **mettre en perspective le repère** : que révèle la chute du mur de Berlin des relations internationales ? On peut montrer que cet événement peut signifier la prochaine réunification de l'Allemagne, qu'il s'inscrit dans la guerre froide, ce qui permettra de faire écho à un repère travaillé par un autre camarade. On met en évidence que la chute du mur de Berlin est à situer par rapport à la guerre froide, il y a donc deux échelles temporelles questionnées pour un même événement.

L'enseignant a la possibilité aussi de laisser le choix aux élèves d'un repère à présenter, comme de différencier sa pédagogie en demandant par exemple à un élève fragile de prendre en charge un repère qui a été vu déjà au cycle 4. De cette manière, il s'agit de valoriser ce que l'élève a peut-être déjà bien assimilé et ce qu'il peut aborder en confiance. L'enseignant peut aussi constituer des groupes de travail pour ainsi mettre en relation des élèves aux profils différents, afin de favoriser la coopération.

Dans un troisième temps, l'enseignant peut collecter les productions écrites, les annoter puis les redistribuer aux élèves.

Enfin, les élèves, après remédiation, temps de relecture et de préparation d'un oral (qui peut être fait en AP/Consolidation des acquis), présentent le fruit de leur travail à la classe.

Cet oral peut être d'une durée de 5 à 7 minutes en continu, les participants des groupes ayant la possibilité de se relayer afin que chacun puisse s'exprimer⁵. Travailler l'oral permet aussi d'aborder un entraînement à la présentation du chef-d'œuvre et de rassurer les élèves sur les connaissances à acquérir quant au thème d'histoire.

5. Les dispositifs pédagogiques pour rendre les présentations efficaces sont variés. On peut citer l'exemple de la démarche par Pecha Kucha : un format de présentation par diapositives qui changent toutes les 20 secondes. Cela oblige l'orateur à la clarté et à la précision tout en imposant une gestion du temps impartie.

Il est également possible de compiler les productions finales et de les diffuser aux élèves sous forme papier ou numérique dans le sens d'un livret de révision des repères du thème.

Ce type d'exercice peut être proposé dès la classe de seconde en le complexifiant tout au long du cycle bac pro pour amener une progressivité dans les apprentissages.

Pour fixer les repères, il est aussi possible de construire une frise chronologique déjà proposée dans la fiche éducol « Approche par compétences ».

En géographie : un « challenge carto »

En géographie, le travail sur les repères permet de s'approprier la démarche du géographe. Les élèves arrivant dans la voie professionnelle ont parfois des difficultés à acquérir les repères spatiaux. Le jeu peut être utilisé afin de faciliter cette acquisition.

Un des exemples exposés ci-dessous est une activité engageant les élèves dans une production cartographique en temps limité, d'où le nom de « carto challenge ». Le dispositif peut être expérimenté dans une classe de seconde baccalauréat professionnel sur le thème « **Des réseaux de production et d'échanges mondialisés** ». Il s'agit de travailler les repères de ce thème.

Dans un premier temps, l'enseignant expose la consigne : réaliser une production cartographique la plus complète possible, en équipe, reprenant les repères du thème de géographie. Un fond de carte à l'échelle mondiale est distribué (favoriser un assez grand format, une carte en A3 serait idéale). La réalisation de la carte se fait collectivement, l'activité ne prendra de sens que par l'appropriation du support par l'ensemble des élèves du groupe, d'où l'importance de disposer d'un support de grande taille.

Puis, dans un deuxième temps, l'enseignant donne les repères à placer. Il y a plusieurs possibilités : soit donner les titres des repères du programme comme suit « **Les mers et les océans** », puis « **Les isthmes et les détroits importants** », soit nommer le repère de façon plus précise, par exemple « l'océan Atlantique, l'océan Pacifique... », et faire de même pour les points de passage stratégiques. L'enseignant s'adapte au profil de ses élèves et à la démarche qu'il a eue en classe et organise l'activité de la façon qui lui semble la plus pertinente, de même pour la composition des équipes d'élèves.

Les élèves se relaient pour compléter la carte. Ils disposent d'un temps imparti, laissé à la libre appréciation du professeur, davantage de temps au début de la phase d'apprentissage, un temps moindre lorsqu'il s'agit d'une répétition.

Dans un troisième temps, une correction collective est organisée. L'enseignant peut répéter l'exercice s'il constate que les élèves rencontrent encore certaines difficultés.

Cet exemple peut amener les élèves à maîtriser progressivement les repères et la façon dont on localise sur un fond de carte.

Dans une approche progressive des apprentissages, le professeur peut, après avoir organisé cette activité, revenir sur les repères avec les élèves en leur demandant d'expliquer pourquoi tel ou tel point de passage stratégique est important à l'échelle régionale ou même mondiale.

Retrouvez éducol sur



Cette dernière étape permet de passer de la localisation géographique au raisonnement, dans le sens où l'on demande à l'élève de situer désormais, dans sa relation avec d'autres unités géographiques, ce qu'il a placé sur son fond de carte.

Une entrée par les notions et mots-clés

Les notions et mots-clés peuvent faire l'objet d'une fiche explicative construite en commun, par les élèves lors d'un travail en classe ou à la maison. Cette fiche peut comporter les définitions de la notion ou du mot-clé abordés. La définition historique ou géographique est mise en évidence. Un exemple relevé dans le cours peut l'illustrer. Les élèves peuvent être amenés à choisir un document du cours qui représente le mieux la notion ou le mot-clé ciblé.

Lors d'exercices d'écriture, notamment en seconde, il peut être demandé que ces notions et mots-clés soient intégrés dans le texte en les citant. En terminale, les élèves doivent être à même de les intégrer dans leur production écrite. Les notions et mots-clés trouvent également toute leur place lors de la réalisation de croquis en géographie.

Enfin, ils peuvent être l'objet de la constitution d'un lexique enrichi sur les trois années, avec un approfondissement progressif des définitions mais aussi l'établissement de nuances (les formes de guerre, par exemple, ou la mondialisation à différentes époques ou échelles, la République à différentes époques...). La création d'un tel document favorise la compréhension du lien entre les années du cycle baccalauréat professionnel et donne du sens aux apprentissages tout en constituant un outil de mémorisation.

Contributions aux autres enseignements et dispositifs AP/ consolidation/chef-d'œuvre

La logique spiralaire ou organisation spiralaire est une méthode d'enseignement, qui, tout en abordant de nouvelles connaissances, revient régulièrement sur ce qui a déjà été appris par l'élève. Ainsi, l'enseignant peut laisser du temps aux élèves pour intégrer les connaissances dans la durée, prendre le temps aussi pour étayer les apprentissages. Il s'agit également de faire des liens avec les autres enseignements : une compétence acquise en histoire et géographie est utile aux autres disciplines et réciproquement.

L'élève de la voie professionnelle progresse tout au long du cycle, que ce soit dans la maîtrise des compétences en lien avec les enseignements d'histoire et de géographie que dans sa posture de lycéen. Les dispositifs tels que l'AP, la co-intervention et la préparation du chef-d'œuvre dès l'année de 1^{re} contribuent à renforcer ces compétences et la maîtrise des repères indispensables à la formation d'un citoyen éclairé.

Le travail de mémorisation et de définition sur les repères, notions et mots-clés favorise la structuration de la pensée. Lors de la préparation du chef-d'œuvre, les élèves peuvent utiliser les compétences de l'histoire et de la géographie pour structurer leur travail. La présentation orale finale sollicite les compétences transversales et la façon dont elles sont travaillées en histoire et géographie.

Dans les critères d'évaluation de l'oral de présentation du chef-d'œuvre, pour la capacité « **Restituer le travail mené dans le cadre de la réalisation du chef-d'œuvre** » :

L'identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.

Dans le cadre du cours de géographie, les élèves savent identifier les différents acteurs d'un projet ainsi que ses objectifs et les différentes étapes. Ils peuvent donc réinvestir ces connaissances et capacités pour valider cet item d'évaluation.

La hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.

Pour cet item encore, les élèves ont appris en cours d'histoire et géographie à hiérarchiser les informations, notamment dans le travail des repères, des notions et mots-clés, mais aussi des capacités.

La clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés.

Là encore, le travail réalisé sur les notions et mots-clés permet aux élèves de choisir leurs termes en maîtrisant leur sens.

Le respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.

Par la construction des fiches repères, des fiches notions et mots-clés, de fiches de méthodologie sur le croquis, d'une frise chronologique, les élèves ont été entraînés à respecter des consignes sur un contenu exigé selon un type d'exercice. Le travail de présentation orale est travaillé tout au long des trois années du cycle de bac pro en histoire et géographie.

L'autonomie d'expression par rapport au support de présentation orale du chef-d'œuvre.

Cette autonomie d'expression est travaillée à travers les éléments précisés ci-dessus.

L'histoire et la géographie contribuent ainsi, comme d'autres disciplines telles que le français, à la préparation du chef d'œuvre.

En AP/consolidation, les difficultés que rencontrent certains élèves sur l'acquisition des connaissances, repères, notions et mots-clés, capacités peuvent faire l'objet de séances de reprise.

En co-intervention, les activités proposées sont l'occasion de remobiliser et donc réactiver auprès des élèves des notions et mots-clés travaillés dans le cadre des enseignements d'histoire-géographie et d'EMC. En inscrivant ces connaissances, repères, notions et mots-clés dans un autre contexte, notamment dans le cadre des activités en lien avec leur famille de métiers ou directement en relation avec leur futur métier, les élèves ont l'occasion de conforter voire de renforcer leur degré de maîtrise.

Retrouvez éducol sur



Pour aller plus loin

La [GEP Lettre-Histoire de l'académie de Versailles](#) s'est penchée sur le thème des repères, notamment les repères en histoire.

La [Revue Échelles](#), revue des professeurs d'histoire-géographie de l'académie de Créteil, a publié en 2018 dans son numéro 34 des articles didactiques sur « Périodiser », « Expliquer » et « Conceptualiser ».

Maryline Coquidé, Michèle Prieur, *Enseigner l'espace et le temps à l'école et au collège : obstacles, pratiques, outils*, INRP, coll. « Didactiques, apprentissages, enseignements », 2011.

Les ressources d'accompagnement éducol sur les compétences pour les cycles 3 et 4 et celles existant pour la voie professionnelle peuvent être utilisées avec profit :

- [Se repérer dans l'espace](#) (cycles 3 et 4)
- [Se repérer dans le temps](#) (cycles 3 et 4)
- [Approche par compétences \(Voie professionnelle\)](#).

Retrouvez éducol sur

